

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

Académie
du Peyrou

SOMMAIRE

P. 1-2 : le mot du président dix-huit ans déjà... – P. 2-4 : Transhumance : D'Arles à l'alpe de Villar-d'Arène
P. 5-6 : Un juge de paix qui détestait l'Oisans! – P. 7 : Jeux ; Mots mêlés - Exposition de cartes postales - patois de l'Oisans
P. 8 : Assemblée générale 2011 - Montagn'Art 2011

N°73
AOÛT
2011

LE MOT DU PRÉSIDENT DIX-HUIT ANS DÉJÀ...

En juillet 1993, Madeleine MARTIN créait le numéro un de notre Bulletin, sous le titre Académie du Peyrou. Cette naissance était la conséquence heureuse d'une première rencontre à Villar-d'Arène, le 17 novembre 1991, suivie d'une seconde à Villard-Reculas, le 3 juillet 1993. Un premier noyau de 35 membres se constituait, consacrant un bureau provisoire que Roger CANAC présidait (symboliquement) et dont le secrétariat (toujours provisoire...) était pris en charge par Madeleine MARTIN. Le numéro 2 vit le jour en janvier 1994, déjà dans l'inquiétude, car sa réalisation épuisait la modeste trésorerie de la nouvelle association, non officiellement déclarée car, à l'origine, il ne pouvait être question de « se prendre au sérieux » ! Pourtant, dans ce petit bulletin de six pages, un article de Roger CANAC intitulé « Dans les pas de [l'âne] Charles-Edouard » se révélait étrangement prophétique. Nous en avons extrait l'affirmation suivante : « ... il faudra que je vous apprenne le patois des paysans... et des ânes ». Pour le parler des ânes, nous devons attendre (quoique, en écoutant les commentateurs et autres bonimenteurs du petit écran...), mais pour le patois, nous sommes actuellement « en plein dedans » (découvrez par ailleurs le travail en cours sur ce beau sujet d'actualité).

Puis sortit en mai 1994 un numéro 3 avec un double titre : Coutumes et Traditions et Académie du Peyrou, traduisant l'union de deux synergies. Un mois plus tôt, des statuts avaient été déposés à la Préfecture de l'Isère.

Dix-huit ans déjà, près de vingt ans en fait si l'on remonte à l'origine, en 1991. En pendant tout ce temps, qui file si vite, Madeleine MARTIN a tenu avec compétence, talent et une nécessaire fermeté (que personne n'aurait d'ailleurs songé à lui disputer) la barre de ce petit périodique qui informait si bien les adhérents et sympathisants des deux associations réunies. Tout ce qu'elle demandait, c'était « du grain à moudre... » pour pouvoir, chaque

AVANT 1789,
LE MANDEMENT
D'OYSANS COMPRENAIT
21 COMMUNAUTÉS, FORT
LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oysans
Clavans
Freney
Les Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
DE LEURS
SOLIDARITÉS,
QUE RESTE-T-IL ?

EN 2011,
MALGRÉ QUELQUES
ADDITIONS, DIVISIONS,
SOUSTRACTIONS :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

RIVALES
ET SOLIDAIRES,
SONT DES COMMUNES
TOUJOURS VIVANTES.

trimestre, mettre en page et donner de la consistance à une petite publication sans prétention qui avait su, néanmoins, trouver son public et était désormais attendu impatientement dans tout l'Oisans.

Nous nous garderons bien, dans cet éloge, d'oublier Pierre, étroitement associé à cette réalisation, s'occupant de toutes les questions matérielles, moins passionnantes, toujours contraignantes, mais oh combien nécessaires.

Aujourd'hui, Madeleine passe la main. C'était un peu attendu, mais nous espérions que l'échéance pourrait encore être repoussée... Qui, en effet, était à même de prendre le relais avec le même brio ? Depuis la mise en place de notre nouveau site par Lionel Albertino, la réponse se dessinait... Lionel avait démontré ses compétences en informatique, et tout l'intérêt qu'il portait pour l'Oisans et son histoire. Il venait d'intégrer notre Conseil d'administration. Il a accepté sans hésiter la lourde responsabilité de succéder à Madeleine MARTIN qui reste au Comité de Rédaction, et il pourra toujours compter sur l'aide de Gérard DIONNET, d'Oleg IVACHKEVITCH et, bien sûr, de moi-même.

Encore merci, Madeleine, pour ces 18 années consacrées à notre cher Bulletin que tu as ainsi conduit, sûrement, jusqu'à sa majorité .

Bernard FRANÇOIS

TRANSHUMANCE D'ARLES À L'ALPE DE VILLAR D'ARÈNE

racontée par René DONNEAUD dont le père, Pierre Donneaud, était né à Besse et la mère, Aimée Berthet, à Villar d'Arène; ils se sont installés à Arles, puis à Richerenches, dans l'enclave des Papes (Canton de Valréas).

René Donneaud, fils aîné, né en 1932, a vécu la transhumance avec ses parents et ses sœurs, depuis son jeune âge jusqu'à ses 15 ans. Ses sœurs, Alice, née en 1936, et Mauricette, née en 1942, les accompagnaient, installées dans la jardinière tirée par un âne.

RÉCIT DE RENÉ

En 1944, on était en Camargue... Un jour, papa est allé sur les Saintes Marie et un de ses copains lui a dit que les Allemands étaient en train de planter des pieux le long de la mer...alors, sûrement, il y aurait la guerre. Il valait mieux s'en aller et c'est de là que, papa, en arrivant à la maison, a déclaré qu'il fallait vite demander quelques personnes pour venir tondre les brebis, et vendre la laine avant de partir. Et de là on est parti en direction d'Avignon et on s'est arrêté dans une ferme à Saint Hyppolite du Fort...Ils nous ont donné un bâtiment pour enfermer les bêtes et il y avait de quoi faire manger les brebis dans les collines pendant au moins un mois. Nous, nous étions logés dans le mas attenant. Là, je suis allé à l'école et, un jour, j'ai entendu les avions qui se faisaient la guerre, se tiraient les uns sur les autres au-dessus d'Avignon...et moi, je regardais comme un gamin que j'étais. Maman est sortie, m'a grondé et m'a dit: «dépêche-toi de rentrer, c'est dangereux!»; je m'en souviens très bien.



La jardinière

De là, on est parti; on a traversé le Rhône avec le troupeau, sur le pont en dessous d'Avignon et on est allé sur Malaucène. On a dépassé Nyons...on s'est arrêté à Rémuzat. C'est là qu'il y avait les maquisards. Ils ne voulaient pas laisser partir le troupeau parce qu'ils voulaient manger. Avec eux il y avait aussi le Curé du pays. Maman est

allé le voir et lui a dit: «on a trois enfants; il faut nous laisser partir, quitte à laisser quelques bêtes.» C'est ce qu'on a fait et, de là, on est parti sur Rosans. On a vu un monsieur au milieu de la route, un paysan qui descendait pour prévenir les maquisards de la présence des Allemands. Il nous a recommandé de faire attention et, quand on est ar-

rivé à la montée de la route de Rozans, on a vu un Allemand avec un fusil, on a eu peur, on a arrêté la jardinière, l'Allemand nous a mis en joue et papa a dit: « non, il ne faut pas s'arrêter, il faut continuer! ». On a continué et, en arrivant au pays, ils nous ont enfermés dans un hangar. On a vu des cars français, avec les chauffeurs, arrêtés par les Allemands...

Le lendemain matin, papa a entrouvert la porte et il a vu un de ces chauffeurs qui parlait avec un Allemand. Il lui demandait de s'adresser à l'Allemand pour savoir si on pouvait partir. L'Allemand a voulu savoir ce que c'était que toutes ces bêtes blanches dans les prés et les bois. Papa lui a expliqué qu'on montait les brebis en montagne comme on le faisait toutes les années. Alors les Allemands ont déclaré qu'à telle heure, on pourrait partir.

On prenait le train. On montait à Arles et on allait jusqu'à Grenoble. Et de Grenoble à l'Alpe de Villar d'Arène à pied. On traversait Grenoble...il n'y avait pas beaucoup de voitures, heureusement. On montait début juin et on redescendait début octobre. Ça dépendait du temps. Papa avait environ mille brebis et il en prenait en estivage autant. Deux mille bêtes...Il y avait deux bergers avec papa... et les dernières années, il y avait aussi moi. Je gardais les agneaux.

Et les sœurs dans la jardinière... Et qu'est-ce qu'il fallait faire? Maurice cette était petite, elle avait deux ans, en 1944.

On changeait le chien de temps en temps pour que chaque animal puisse se reposer. On avait quatre ou cinq chiens.

Et puis on mettait aussi des petits agneaux sous les sœurs

Une fois, dans un virage très penché, il avait fallu attacher des cordes à la jardinière et les bergers et papa la retenaient pour qu'elle ne verse pas.

Quand on arrivait à Villar d'Arène, on laissait le troupeau une journée au pont des Brebis, au Pied du Col et, après, on montait à l'Alpe. La petite, on la mettait sur un âne, dans le bât. On avait quatre ou cinq ânes.

Avant de partir en montagne, on tondait les moutons; après, on leur mettait les sonnettes...et aux ânes aussi. Toutes les sonnettes n'avaient pas la même taille...il y en avait des grosses que papa mettait au cou des bêtes les plus costaudes.

On avait aussi des chèvres du Rove. Donc, à l'Alpe de Villar d'Arène, on avait du lait de chèvre pour faire des fromages...et, si une brebis ne faisait plus téter son agneau, on lui donnait du lait de chèvre. Il allait téter à la chèvre pendant qu'on la tenait. C'est pour ça que tous les bergers avaient

aussi des chèvres.

Quand on prenait le train, on montait aussi une vache à l'Alpe. Papa m'a dit: « tu passes devant le troupeau et tu fais filer la vache avec les ânes »...

Mais parfois, vers le soir, il m'arrivait de m'endormir et papa m'avait dit que je plantais le nez dans le derrière de la vache. Un soir, papa avait dit: « on va s'arrêter au Freney d'Oisans ».

On s'était arrêté devant un moulin. J'avais mis une couverture par terre et je m'étais endormi devant la porte du moulin...mais quand le meunier est arrivé, il ne pouvait pas passer...il a appelé papa qui est venu me réveiller.

Quand on était arrivé à l'Alpe de Villar d'Arène, il fallait compter le troupeau pour voir s'il ne manquait pas des bêtes. On les faisait entrer dans un parc et on les faisait ressortir une par une en les comptant. Et, quand on arrivait à cinquante, on lieu de dire: « cinquante », papa disait: « taille! ». Le berger, qui était à côté, faisait une entaille avec son couteau sur le bâton.

Parfois, il en manquait...Sur les parcours, dans les rues étroites, papa recommandait aux bergers de surveiller les portes ouvertes des maisons, car c'était vite fait d'attraper une brebis par la patte et de la tirer à l'intérieur.

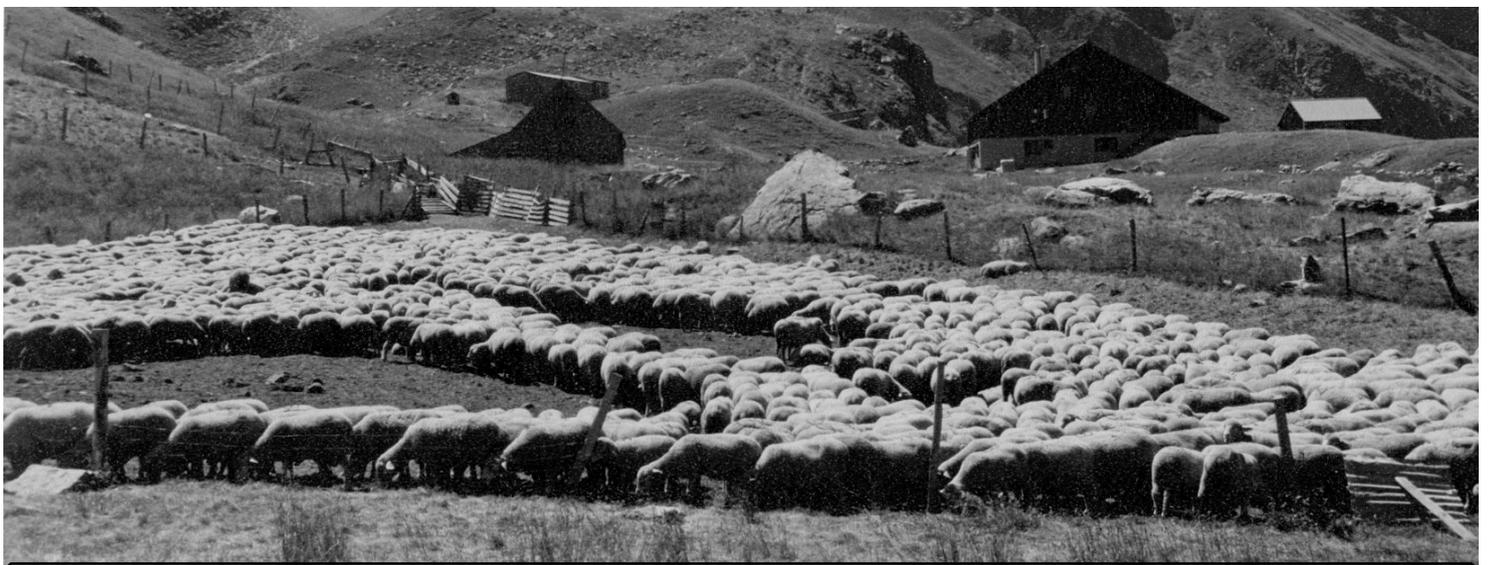
Il fallait éparpiller les brebis dans la montagne et chaque berger avait son troupeau à garder. Moi, j'étais chargé d'écraser le gros sel avec une bouteille, je répartissais le sel dans des sacs pour que chaque berger reparte le matin avec sa provision. Le sel était monté sur les ânes; on pouvait en mettre jusqu'à cent kilos. Quand il n'y en avait presque plus, on descendait en chercher à Villar d'Arène.

À l'Alpe du Villar d'Arène, on logeait dans une « cabane ». Il y avait un ruisseau qui passait ...on y puisait l'eau.

La « cabane! » était une maison en pierres, elle était bien bâtie; elle avait été bâtie par la Mairie de Villar d'Arène. Elle était couverte en tôle. Elle était mieux que celle que nous avions



Arrivée du troupeau sur la place de Villar d'Arène.



Le troupeau des bergers de l'Alpe. - A gauche devant, la cabane du berger. - A droite (en gros plan) le refuge.

en Camargue. Une grande pièce où il y avait la cuisine avec deux ou trois lits...Moi, j'étais à côté et, au-dessus, dormaient les bergers. Ils allaient au grenier en montant par une échelle, de l'extérieur.

Les lits étaient des grandes caisses en bois avec quatre pieds. Dedans, il y avait de la paille et, par dessus, on mettait les draps et les couvertures.

Quand on partait, à l'automne, maman ne déménageait pas tout; elle laissait les choses qui ne craignaient rien. On se servait de caisses qu'on dressait pour faire des étagères. Tante Célestine Albert, du Villar d'Arène, nous en donnait souvent.

On allait avec les ânes dans la forêt du Casset pour chercher du bois mort, bien sec, pour le chauffage et la cuisine. Quand il en restait, à l'automne, on le cachait dans les rochers et on le retrouvait l'année d'après.

Un jour, je suis allé chercher du pain au Casset, tout seul avec l'âne; c'était en 1944. On avait vu de la fumée du côté du Lautaret (on a su par la suite que c'était le restaurant du P L M qui brûlait; les Allemands y avaient mis le feu).

On n'avait plus de pain. Maman ne voulait pas que papa descende à Villar d'Arène. Maman m'avait donc envoyé avec l'âne au Casset, par le col d'Arsine,

en me recommandant de faire très attention, d'attacher l'âne à l'anneau qui se trouvait devant la boulangerie et de me dépêcher. J'avais douze ans. Et ça s'était bien passé...

Les bergers étaient en somme à l'abri à l'Alpe de Villar d'Arène, par ces temps de guerre.

Une fois, je me souviens avoir vu arriver de loin deux soldats. Tous les hommes s'étaient cachés mais papa essayait de les rassurer. « Laissons-les venir pour voir... ».

« Camarade américain, camarade américain! » avaient crié les soldats dès qu'ils nous avaient vus. Et c'étaient en effet des alliés qui inspectaient la zone. Ils nous avaient donné du chocolat et du chewing-gum.

À l'Alpe, il y avait le refuge, l'ancien, en bois. En dessous, se trouvait un abri pour les oies et les canards que j'y conduisais chaque soir. Une fois, on m'avait donné à boire (de l'alcool) au refuge et j'étais rentré un peu malade. Maman s'était un peu fâchée avec les gardiens. Il y avait aussi la maison de tante Célestine, où nous avons logé une année, quand un des bergers était monté avec sa femme et son troupeau (nous leur avons laissé la « cabane »). En dessous, il y avait l'écurie où nous avons mis la vache.

Pour le ravitaillement, on descen-

dait à Villar d'Arène avec un ou deux ânes. Une fois papa, une fois maman, une fois moi. On allait se ravitailler au magasin de tante Célestine, sur la place du village. On faisait d'autres voyages pour le sel. Les ânes connaissaient bien leur chemin. Ils savaient se tortiller pour passer dans le sentier étroit, entre les rochers. Il n'est jamais rien arrivé. Du Villar d'Arène à l'Alpe, il fallait à peu près deux heures avec les ânes; on ne les bousculait pas. Ils étaient pressés d'arriver à l'Alpe pour qu'on les décharge. Une année, un jeune berger ne connaissait pas l'Alpe. Papa lui avait dit: « laisse filer les ânes et suis-les; ils connaissent le chemin! ».

Il arrivait que les ânes transportent aussi des alpinistes morts en montagne. Papa attachait le mort sur leur dos et le descendait à Villar d'Arène.

En 1947, Papa a décidé d'arrêter son travail de transhumant.

Pierre Donneaud a voulu revenir en montagne en 1975. Il gardait son troupeau et celui de Monsieur Bonnardel au-dessus du Monétier.

Signe du destin ? C'est là qu'il est mort en 1975.

_____ Jean-Paul et Lucette VIAL



UN JUGE DE PAIX QUI DÉTESTAIT L'OISANS !

Au cours de nos recherches d'archives, nous avons étudié les rapports sur la situation morale et politique adressés au Procureur par le juge de paix du Bourg-d'Oisans. L'un des ces compte rendus nous avait semblé tellement excessif que nous l'avions « gardé sous le coude ». Après bien des hésitations, et après avoir demandé l'avis de divers habitants s'intéressant au passé de notre belle région, nous pensons qu'aujourd'hui, les natifs de l'Oisans sont en droit de découvrir les sentiments véritablement hostiles d'un magistrat censé régler les petits litiges ruraux et jouer un rôle de conciliateur dans le canton d'Oisans. Il ne s'agit pas d'impressions personnelles tirées d'une correspondance privée, mais bien d'un rapport officiel au Procureur Impérial présentant, au milieu du XIXe siècle, la population active de notre cher pays sous un jour incroyablement négatif. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les colporteurs de l'Oisans aient traîné, pendant longtemps, une réputation peu enviable. 154 ans après un tel jugement d'un fonctionnaire de justice qui n'avait pas dû choisir le Bourg volontairement, nos contemporains se doivent de découvrir, certainement avec stupéfaction, comment les gens de l'Oisans étaient perçus par un « étranger » devant appliquer le droit et rendre la justice dans tous les aspects de la vie quotidienne. Volontairement, nous avons gardé l'intégralité du texte que l'on peut consulter aux Archives Départementales de l'Isère (dossier 8 U 18).

Justice de Paix du Canton du Bourg-d'Oisans Bourg d'Oisans le 23 décembre 1857

« Monsieur le Procureur Impérial,

« J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport que vous me demandez par votre circulaire du 19 courant. Au premier abord, ce qui surprend dans ce canton dont la population n'arrive pas à 16.000 âmes, c'est le nombre prodigieux des procès qui dépasse de beaucoup les proportions ordinaires. Ce fait est dû à plusieurs causes: D'abord à la pauvreté des habitants et à l'étendue insuffisante des terres cultivables, ensuite à la subdivision infinie de ces terres. Non seulement cette source de difficultés sera toujours intarissable, mais elle tend même tous les jours à augmenter.

« Environ un huitième de la population émigre chaque hiver et va dans toutes les parties du monde demander à toute espèce de commerce des moyens d'existence et quelques bénéfices pour nourrir la famille qui reste au pays. Cette industrie serait un bonheur pour le pays si elle était exercée loyalement, mais il n'y a pas de ruse et de fourberie que n'emploie la majorité de ces émigrants, que leur vie nomade rend difficiles à saisir et qui viennent cependant de temps en temps rendre compte de leurs méfaits devant les tribunaux correctionnels.

« Dans leurs pérégrinations ces marchands développent leur intelligence et reviennent au pays chercher avec bonheur de mauvaises chicanes à leurs voisins. Je dis avec bonheur car les habitants de ce canton ont un faible, un amour tout particulier pour les discussions judiciaires, et c'est encore là une explication du grand nombre des procès.

« Ces explications vous convaincront, Monsieur le Procureur Impérial, qu'il n'y a aucun espoir d'améliorer d'une manière sensible l'esprit de la population sous ce rapport.

« Il me semble cependant que je vois moins souvent aujourd'hui se présenter à l'audience ces petites difficultés dont l'insignifiance dénote dès l'abord le mauvais esprit de celui qui en est l'auteur; je me suis énergiquement efforcé de les faire disparaître, mais j'ai à lutter contre les passions les plus difficiles à déraciner, l'envie et la jalousie, et le progrès est si peu sensible qu'à peine j'ose le signaler.

« On ne trouve pas dans ce Canton et surtout au chef lieu entre les habitants d'une même classe, ces rapports intimes, francs et loyaux, cette union de sentiments, ces liaisons ouvertes et sans arrière pensée qui font le charme de beaucoup de pays et qui sont une garantie pour l'ordre public. Un fonctionnaire doit agir ici avec beaucoup de prudence, beaucoup de réflexion. Quelques manques de tact et d'intelligence de la part du fonctionnaire chargé de la police avait encore augmenté cette désunion, aggravé cette fâcheuse situation, mais le mal tend à disparaître et bientôt les choses seront revenues à leur ancien état. C'est là le seul fait moral que j'ai à vous signaler comme ayant particulièrement attiré l'attention des populations.

« Sous le rapport politique, l'esprit des communes du Canton (le chef lieu à part) est bon. Les maires suivent volontiers l'impulsion qui leur est donnée et les habitants écoutent les maires.

« Au chef lieu la situation n'est pas aussi satisfaisante; beaucoup d'individus ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre la grandeur du règne de Napoléon III et ferment les yeux aux bienfaits dont il comble la France; mais ils sont loin d'être dangereux grâce à l'intelligence, à la loyauté unies à une volonté ferme et énergique que ne cesse de montrer l'administration municipale à l'influence de laquelle chacun est heureux de céder.

« Si par exception l'on voit çà et là quelques esprits endurcis que cette influence ne puisse dominer, elle les réduit du moins à l'inaction.

« Sous le rapport judiciaire je n'ai aucun fait grave à vous signaler. Les habitants de ce Canton sont fourbes et de mauvaise foi, méchants et jaloux, envieux du bien d'autrui, mais ils ne commettent pas de ces crimes qui révoltent l'imagination. Le nombre de délits ruraux est très considérables; la plus faible partie est poursuivie devant le

tribunal de police; le plus grand nombre m'est soumis à l'audience civile.

«Je vous ai dénoncé un grand nombre de vols commis dans plusieurs communes du Canton. Cette longue suite de vols tout à coup dénoncés à la justice et dont les auteurs sont en état d'arrestation ont surpris la population; pour moi je n'en ai pas été surpris, je suis convaincu que dans toute l'étendue du Canton des faits semblables se renouvellent bien souvent, mais la plupart du temps ils passent inaperçus par suite de la faiblesse de beaucoup de maires. Je dois à un hasard heureux d'avoir été mis sur la trace de ceux que je vous ai dévoilés.

«Les habitants de ce Canton ont une grande tendance à porter plainte dès qu'ils ont une contestation quelconque, fut-elle de la juridiction civile; c'est un abus auquel je m'efforce tous les jours de mettre un terme.

«Un délit que beaucoup d'habitants de ce Canton commettent souvent, c'est celui de tromperie sur la qualité de la marchandise vendue; mais c'est au dehors, dans leurs voyages de commerce qu'ils donnent un libre cours à leur mauvaise foi; je crois cependant devoir fixer votre attention sur ce point.

«Voilà, Monsieur le Procureur Impérial, tout ce que j'ai à vous signaler en réponse à votre circulaire; cependant je ne terminerai pas ce rapport sans vous faire connaître encore un côté saillant du caractère des habitants de l'Oisans.

«Ainsi que je vous l'ai dit déjà, ils ne commettent pas de crimes, car s'ils ont beaucoup de défauts, beaucoup de vices, ils ont au moins un grand respect pour les autorités et la justice leur en impose. Ils sont hypocrites, fourbes, méchants, de mauvaise foi, envieux et jaloux; leur pays a partout une réputation détestable et pour cette raison leur amour propre est froissé si on leur fait connaître que l'on juge eux et leur

pays comme ils le méritent. Ils ont ou ils simulent pour leur pays les idées les plus élevées; malheur au fonctionnaire qui leur laisserait deviner la triste impression qu'ils ont fait sur son esprit, ou seulement l'ennui, la peine que lui occasionnent leurs montagnes sauvages! Il serait perdu, il n'aurait plus la moindre influence, il ne pourrait plus rien, il deviendrait impossible¹.

«Pour réussir dans ce canton, pour pouvoir y faire quelque chose, quelque bien, il faut cacher avec le plus grand soin toutes ses impressions, il faut paraître aimer ce qui répugne, estimer ce que l'on méprise.

«Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Impérial, l'assurance de ma considération et de mon dévouement.» Le Juge de paix (signé) Eymard Duvernay

L'excès incroyable de tels propos devrait en ruiner le crédit; mais le Procureur impérial y prêta peut-être une attention complaisante. Nous avons traité devant l'Académie delphinale la question de la justice de paix en Oisans², et détaillé la multiplicité des délits mineurs sanctionnés la plupart du temps par des amendes, parfois même par quelques jours de prison. Mais toutes ces infractions portées devant le juge, toutes ces petites affaires contentieuses, sont propres à la France rurale profonde, et l'Oisans ne constituait aucunement l'un des mauvais exemples... De toute évidence, le magistrat Jean-Célestin Eymard Duvernay, qui avait pris son poste six mois plus tôt (il tint sa première audience publique le 4 juillet 1857), n'avait pas su, par un comportement peut-être hautain, se faire accepter d'une population laborieuse, confrontée régulièrement aux calamités de toutes sortes. Il ne lui restait plus qu'à espérer une prochaine mutation dans une contrée moins difficile et peut-être en a-t-il rajouté pour convaincre le Procureur



Colporteur – Dessin original du XIXe à la mine de plomb – Collection de l'auteur

impérial de la nécessité d'une autre affectation. Nous reprendrons la belle expression d'un Procureur général, en 1871, évoquant la « considération et le respect dont il est nécessaire qu'ils [les juges de paix] soient entourés », mais en nous demandant si, dans le cas présent, une attitude trop fière du nouveau magistrat, un comportement psychorigide, une opinion trop vite arrêtée, n'avaient pas rapidement laissé la place à un mépris injuste, et même inqualifiable. Ce juge de paix n'avait plus rien à faire dans le pays d'Oisans dont les habitants, en retour, devait le rejeter, et en janvier 1859, il quitta le Bourg pour exercer ses fonctions dans le sud-Isère, à Saint-Jean-de-Bournay, loin des montagnes qu'il détestait. Il fut remplacé par le juge Paul-Barthélémy Arnol, certainement sans regrets. Notons qu'en janvier 1860, il supprima, pour une raison ignorée, son second patronyme! Et le 29 août 1861, il vint tenir sa première audience à Voiron où il sembla se plaisir...



Bernard FRANÇOIS

1 Le rédacteur du rapport semble n'avoir pas terminé cette dernière phrase, mais son sens reste évident.

2 Bulletin de l'Académie Delphinale – Juin 2002.

V	S	L	I	S	E	N	E	R	A	D	R	A	L	L	I	V	L	N	R
A	E	E	G	I	V	N	V	T	T	N	O	N	R	O	L	R	E	E	N
L	N	O	K	E	L	B	O	U	O	U	L	E	S	A	P	B	I	O	
L	I	S	N	E	E	U	M	S	V	E	P	E	P	I	C	F	O	G	E
E	M	O	P	N	F	S	T	C	I	A	U	L	A	R	M	E	U	E	N
E	S	E	A	V	R	E	D	O	L	A	Y	L	R	U	I	R	R	V	E
C	I	H	T	A	E	L	N	L	L	L	M	O	C	A	Z	R	G	T	V
L	E	P	O	U	N	I	O	P	A	A	U	D	E	R	O	A	D	E	O
S	D	O	I	J	E	G	M	O	R	R	I	U	N	D	E	N	O	V	Z
N	R	T	S	A	Y	N	Y	R	D	O	S	A	N	A	N	D	I	A	C
A	A	S	L	N	D	A	E	T	R	M	S	E	E	C	R	R	S	G	H
L	G	I	A	Y	O	R	R	E	E	A	A	F	R	S	O	G	A	T	A
E	A	R	G	M	I	D	D	U	C	N	N	O	A	H	S	L	N	E	M
D	L	H	R	O	S	G	R	R	U	C	E	I	S	A	U	E	S	T	B
T	B	C	A	I	A	L	A	S	L	H	S	N	E	V	N	E	B	E	O
N	A	T	V	S	N	A	L	B	A	E	C	S	U	L	E	E	Z	V	N
O	L	N	E	S	S	C	L	A	S	A	R	G	E	N	T	R	S	I	C
M	L	I	S	O	A	E	I	T	A	L	L	E	M	O	N	T	N	L	I
E	E	A	R	N	R	I	V	E	M	O	N	T	A	G	N	E	S	E	P
L	S	S	O	S	A	R	D	O	I	S	E	S	N	A	V	A	L	C	Y
E	M	A	D	E	R	T	O	N	D	R	A	L	L	I	V	M	U	L	E

MOTS MÉLÉS VILLAGES D'OISANS

Les mots peuvent se lire horizontalement, verticalement et en diagonale, dans les deux sens. Découvrez-les tous pour faire apparaître la phrase mystère qui se lit de haut en bas, de gauche vers la droite. Attention aux mots pièges qui sont en double. Conseil, commencez par les mots les plus longs. L.A.

- | | | | |
|------|--------|------------|--------------------|
| OZ | AURIS | PATOIS | ROMANCHE |
| BAT | PARC | VERNEY | UISSANES |
| COL | BESSE | CHAMBON | COLPORTEURS |
| LAC | FOINS | CLAVANS | GRAND MAISON |
| LIS | GLACE | FERRAND | LIVET ET GAVET |
| ORS | MINES | LA GARDE | VILLAR D'ARENE |
| PIC | NEIGE | LA GRAVE | LE MONT DE LANS |
| PUY | ORNON | LIGNARD | VILLARD RECLAS |
| SKI | ARGENT | SARENNE | VILLARD REYMOND |
| VTT | BALLES | VAUJANY | SAINT CHRISTOPHE |
| ANES | MIZOEN | ALLEMONT | LE BOURG D'OISANS |
| BUSE | OULLES | ARDOISES | LE FRENEY D'OISANS |
| HUEZ | VALLÉE | EAU D'OLLE | VILLARD NOTRE DAME |
| MULE | VENEON | MOISSONS | |
| RIVE | VENOSC | MONTAGNE | |

Solution page 8

EXPOSITION DE CARTES POSTALES À VILLAR D'ARÈNE

Le 10 Juillet dernier, par une belle journée estivale, dans la salle de la Mairie du Villar d'Arène a eu lieu notre seconde manifestation « Exposition de Cartes Postales de l'Oisans » de l'année. Quelque 200 Cartes Postales anciennes et semi modernes du Villar d'Arène, de la Grave, et des villages environnants ont été présentées au public ainsi qu'un diaporama sur cet Oisans des Hautes Alpes. Cette journée fut un franc succès car nous avons accueilli plus d'une centaine de visiteurs, sans compter les nombreux membres de notre association séjournant dans cet Haut Oisans, et qui nous ont fait l'honneur de leur visite. Merci à la Mairie de Villar d'Arène pour son sympathique accueil ainsi qu'aux collectionneurs de CP de notre association, qui une fois de plus ont répondu présent, en venant présenter leurs albums.



Une partie de l'assistance lors de la projection d'un diaporama

René BALMET

PATOIS DE L'OISANS

Depuis plusieurs mois, le projet de constituer une base de données regroupant tous les travaux autour du ou des patois des 20 + 2 villages de l'Oisans ainsi qu'une série d'enregistrement vidéo, se concrétise.

Un groupe s'est formé autour d'André DODE de la vallée du Vénéon, Président d'honneur de l'association, qui, depuis 30 ans arpente les villages à la recherche du ou des patois de l'Oisans. Ainsi, Gilbert Orcel et le groupe d'Huez, René Hostache d'Auris, Gérard Dionnet et moi-même l'avons rejoint.

Dans un premier temps nous avons constitué une base numérique normalisée dans laquelle nous injectons les travaux réalisés dans chaque commune.

Ensuite nous avons effectué les premiers essais vidéos entre mars et juin.

Puis nous avons fait une demande de subvention auprès de M. Pierre Gandit, Maire de La Grave, vice président de la Com.-Com. de l'Oisans chargé des actions relatives au patrimoine historique. Cette subvention nous permet d'acquérir le matériel informatique et vidéo itinérant nécessaire pour le bon déroulement de la suite du projet.

Enfin, le samedi 9 juillet 2011, au

palais des sports de l'Alpe d'Huez, s'est retrouvée, toute l'équipe des patoisants (14 personnes, d'Auris, Huez et Venosc) afin de tourner la vidéo qui figurera dans le premier DVD qui sera finalisé pour la fin de l'année. Le 6 aout à Amphibia aux 2 Alpes, nous avons projeté l'extrait de la première maquette devant une soixantaine de spectateurs enchantés.

Nous profitons de ces dernières lignes pour remercier M^{me} Claire JAFFRÈS qui nous a communiqué un dossier d'étude très complet sur le patois de La Grave.

_____ Gérard DIONNET _____

_____ Lionel ALBERTINO _____



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2011 À VILLARD-RECLAS

Notre Association tiendra, **le dimanche 25 septembre** prochain, son assemblée générale annuelle dans le pittoresque village de Villard-Reculas qui a su conserver toute son authenticité. Le programme de cette journée, placée sous la présidence d'honneur de M. le Maire, est ainsi fixé :

9 h 30 : Rendez-vous pour la visite des lieux sous la conduite de **M. Alexandre Bila**, président de l'Association «Les amis de Villard Reculas». (Parking à l'entrée du village, à droite et à gauche du rond point.)

11 h : Assemblée générale ordinaire (ou extraordinaire si le quorum n'est pas atteint) tenue dans la Maison du Villard. Présentation des rapports, moral, d'activités et financier. Remise du prix de MONTAGN'ART. A cette occasion, nous proposerons, afin de compléter notre Conseil d'administration, la candidature de **M. Guy Meunier**.

12 h 30 : Buffet-apéritif offert par la municipalité.

13 h : Repas convivial et de qualité servi sur place par notre traiteur habituel (limité à 80 personnes).

Vous trouverez annexé à ce Bulletin un bulletin d'inscription au repas à nous retourner impérativement avant le 22 septembre, ainsi qu'une procuration, dans le cas où vous ne pourriez être présents

Nota : La présente information tient lieu de convocation telle que les statuts la prévoient.

MONTAGN'ART 2011

L'exposition « Montagn'Art 2011 » aux 2 Alpes, durant la première semaine d'août, a connu un franc succès. Tant pour le talent confirmé des 22 artistes peintres que celui des artisans d'art, sculpteur, mosaïste, créatrice de bijoux, de pendentifs et de boules de verre colorées. Cette quinzième édition souligne, une fois de plus, « que l'Oisans a du talent ». Le « Prix du Public » a été attribué, à une large majorité, à Jean Paul Corré, déjà lauréat en 2009, pour son interprétation montagnarde et pastorale de notre région. Nous remercions la municipalité et le maire Serge Gravier de Mont de Lans pour son concours amical et efficace, sans oublier Cathy, cheville ouvrière de cette manifestation. Bravo encore aux participants et ...
à L'AN PROCHAIN !

_____ Oleg IVACHKEVITCH



Inauguration Montagn'Art 2011

Au 1^{er} plan de gauche à droite :
Oleg IVACHKEVITCH, Serge GRAVIER,
Christian PICHOU, Bernard FRANÇOIS

RÉSULTAT MONTAGN'ART 2011

- 1^{er} Jean-Paul Corré, 46 voix.
- 2^e Colette Ruynat, 26 voix.
- 3^e ex-aequo Emilie Basset
et Geneviève Caix, 24 voix.
- 5^e Emile Hostache,
- 6^e Elie Arditti,
- 7^e Arlette Dionnet,
- 8^e Gilles Dodos,
- 9^e Yvonne Tsimelis.

193 bulletins de vote ont été validés.



De Gauche à droite :
Notre président Bernard FRANÇOIS,
Miss Oisans 2011 Marion MUNIER
et Oleg IVACHKEVITCH

Solution des mots mêlés de la page 7 : Regroupement à Villard-Reculas

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITION DE L'OISANS —

Président : Bernard François - **Vices-présidents :** Madeleine Martin et Oleg Ivachkevitch - **Trésorier :** Gérard Dionnet
Trésorier-adjoint : Corinne Guiguet-Bologne - **Secrétaire :** Danielle Pornin - **Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino et Madeleine Martin
Adresse postale : 38 rue de Viennois - 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoireenoisans.com - **Site internet :** http://coutumesethistoireenoisans.com

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation écrite de l'association.